

En France, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler ; ils sont donc à la charge du gouvernement. L'indemnité journalière se révèle très insuffisante ; cependant les organisations caritatives, les divers comités de soutien permettent de compenser cette insuffisance ; il est dommage qu'il faille attendre l'avant-dernier chapitre pour le savoir. La prise de la Catalogne en février 1939 fait que les Espagnols républicains veulent rester en France et y travailler. Le gouvernement français accompagne ce mouvement par une circulaire du 31 mars 1939 qui les y autorise, à condition de ne pas concurrencer la main-d'œuvre locale et à titre temporaire ; or, en Bretagne, région rurale avec une main-d'œuvre surabondante et région peu industrialisée de surcroît, c'est difficile. La déclaration de guerre change la donne et, dans un premier temps, facilite l'embauche des Espagnols.

Les réactions de la population face à l'arrivée de ces réfugiés sont multiformes et si la méfiance est la première réaction vis-à-vis de ces « rouges », ce n'est pas la règle, même chez les plus conservateurs. La vision d'une population de femmes, d'enfants et vieillards démunis provoque des réactions de solidarité, d'entraide. Toutefois, l'auteure souligne qu'à l'égard des réfugiés espagnols, c'est une minorité qui est solidaire et active, mais n'est-ce pas toujours le cas ?

L'équilibre global de l'ouvrage suit de très près celui des sources consultées et dans la rédaction, en dehors même des nombreuses citations, cette proximité se sent. On peut regretter l'absence de comparaison avec d'autres régions ou camps en France, d'autant que la bibliographie, connue de l'auteure, est rare certes, mais aurait permis de mettre en évidence la diversité des situations et l'originalité ou non de la Bretagne. On peut regretter une relecture un peu rapide laissant passer « marche de manœuvre » (p. 66) et une orthographe aléatoire concernant la majuscule ou la minuscule pour « espagnol », selon que le mot est ou non adjectif.

Malgré ces regrets, l'ouvrage apporte une solide connaissance de cette population vue du côté français, ce qui est d'autant plus important puisqu'elle a fait souche en Bretagne pour ceux qui ne pouvaient rentrer en Espagne à cause de la loi dite « de responsabilités politiques » du 9 février 1939 à effet rétroactif, qui permettait de poursuivre tous les opposants au franquisme.

Jacqueline SAINCLIVIER

Michèle TOURET et Sylvie GOLVET (éd. présentée par), *Louis Guilloux*, O.K., Joe ! *Le dossier d'une œuvre*, préface de Christian Bougeard, Presses universitaires de Rennes, coll. « Mémoire commune », 2016, 172 p.

La richesse et la complexité de l'œuvre littéraire de Louis Guilloux (1899-1980) ne cessent d'inspirer la littérature, mais aussi d'être interrogées par ses meilleurs spécialistes comme en témoigne la parution coup sur coup du livre dirigé par Jean-

Baptiste Legavre et du présent ouvrage, première édition critique et documentée d'*O.K., Joe !*<sup>13</sup>. À leur tour, ces publications ne peuvent laisser l'historien indifférent car, comme le rappelle Christian Bougeard dans sa préface (p. 9-14), nombre de ses œuvres témoignent de l'engagement du citoyen Guilloux – notamment en tant que compagnon de route du PCF dans les années 1930 – et « ont été directement nourri[e]s d'événements dont on retrouve la trace dans les archives » (p. 9).

Dans *O.K. Joe !* (p. 39-135), Louis Guilloux écrit des lignes très intéressantes sur les temps troublés de la libération de sa ville, Saint-Brieuc, et de la Bretagne, dont il a été le témoin. On baigne ainsi dans l'atmosphère de la sortie de l'Occupation, faite de rassemblements festifs mais aussi de tontes et d'exécutions sommaires perpétrées par les Forces françaises de l'intérieur (FFI) à l'encontre de celles et ceux qui sont suspectés de collaboration, dans le cadre de l'épuration de voisinage. Mais le cœur de l'ouvrage est autre. Proche des nouvelles autorités républicaines, Louis Guilloux est enrôlé comme interprète auprès du VIII<sup>e</sup> corps d'armée américaine et de sa cour martiale, notamment chargée de juger les *GI's* accusés de meurtres ou de viols à l'encontre de civils français<sup>14</sup>. Il sert de traducteur lors de l'enquête puis du procès d'un jeune soldat noir. Ivre, ce dernier avait voulu entrer dans une ferme où il y avait une jolie fille. Comme on ne lui ouvrait pas, il avait tiré à travers la porte, tuant le père de la jeune fille. Condamné à mort par la justice militaire, le soldat est pendu. Alors que l'on perçoit régulièrement l'admiration de l'écrivain pour l'armée américaine, venue se battre loin de chez elle pour la liberté et la démocratie, Louis Guilloux ne cache pas sa gêne lorsqu'il constate que la quasi-totalité des soldats jugés en cour martiale sont noirs. Des noirs qui sont, qui plus est, jugés par une hiérarchie militaire uniquement composée d'officiers blancs. Quelque temps plus tard, lorsqu'un officier américain blanc accusé d'avoir tué un *SAS* français doit comparaître à son tour devant la cour martiale, Guilloux n'est pas convié à l'enquête<sup>15</sup>. Plongé au cœur de la machine militaire américaine, l'écrivain est également choqué

---

13. LEGAVRE, Jean-Baptiste (dir.), *Louis Guilloux politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2016. Concernant la littérature, voir, par exemple, le roman de GUILLOU, Anne, *Domage de guerre*, Paris, L'Harmattan, 2013, qui s'inspire de l'affaire du meurtre d'une jeune paysanne de Saint-Thégonnec par un *GI's* noir, suivie par Louis Guilloux.

14. Sur ces sujets, le lecteur pourra se référer à ROBERTS, Mary Louise, *Des GI's et des femmes. Amours, viols et prostitution à la Libération*, Paris, Seuil, 2014, et LILLY, J. Robert, *La face cachée des GI's : les viols commis par des soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Payot, 2004. Par ailleurs, notons que les cours martiales ont à juger tous les crimes et délits commis par des militaires (vols, désertion, absence injustifiée, etc.).

15. Voir KAPLAN, Alice, *L'Interprète. Dans les traces d'une cour martiale américaine – Bretagne 1944*, traduit de l'anglais par Patrick Hersant, Paris, Gallimard, 2007 [2005], 260 p. Dans cet ouvrage, l'auteure retrace la vie des deux principaux accusés dans *O.K., Joe !* et mène une véritable enquête sur le fonctionnement de la cour martiale qui les a jugés. À partir notamment des archives américaines, elle a retrouvé la véritable identité des protagonistes et pu démontrer le poids des préjugés racistes dans le processus judiciaire et les verdicts rendus.

par la quantité de nourriture jetée à la poubelle par les *GI's* alors que la population française continue de souffrir du manque de ravitaillement. Aux corps faibles et malades des Français – et en premier lieu celui de Guilloux – répondent de manière contrastée ceux forts et en bonne santé des soldats. Commencé de façon brutale par un silencieux voyage dans la jeep conduite par Joe en compagnie des deux officiers qui l'ont enrôlé pour leur servir d'interprète, le roman se termine de manière tout aussi abrupte. Accompagnant les troupes américaines vers l'est, direction Paris, Compiègne puis Saint-Quentin, Guilloux est finalement déclaré inapte par le médecin des troupes libératrices et contraint de rebrousser chemin.

Au fil des pages, le lecteur pourra trouver un appareil de notes très intéressant qui enrichit la lecture sans la perturber : il permet notamment d'identifier les résistants et les différents individus présents dans *O.K. Joe !* Mais c'est l'étude de la genèse de ce « petit récit » devenu une « grande œuvre » (p. 15), effectuée par Michèle Touret dans une introduction très riche (p. 15-38), qui a plus particulièrement retenu notre attention.

Envisagé dès 1946, *O.K., Joe !* n'est publié qu'en 1976, après de nombreux remaniements, témoignant des hésitations de Louis Guilloux pendant ces trente années entre œuvre de fiction, témoignage politique ou histoire romancée des mouvements nationalistes. Sans doute ces incertitudes se manifestent-elles également dans le choix du titre : *Demandez au témoin, Souvenirs d'un interprète, Why not ?*, Louis Guilloux envisage plusieurs solutions avant de définitivement opter pour *O.K., Joe !* Comme le note à juste titre Michèle Touret, « il y a des œuvres qui tardent à naître. Elles résistent à l'expression... » (p. 16). Durant cette période de gestation, les projets d'écriture qui fourmillent dans l'esprit de l'écrivain ne se distinguent pas toujours, notamment ceux qui concernent la période de la guerre et ceux qui ont trait, plus largement, à ses souvenirs personnels. Par exemple, « ce qui deviendra *O.K., Joe !* présente quelque parenté avec *Labyrinthe* » et aurait pu être intégré à ce que Guilloux nomme un livre de mémoires, *L'Herbe d'oubli* (p. 20). Pour construire *O.K., Joe !*, Louis Guilloux utilise les impressions et les réflexions qu'il avait notées sur le moment dans ses carnets – qui serviront également de base à la publication des deux tomes des *Carnets*, respectivement en 1978 et en 1982. Il les reprend, les réécrit et souvent les allège. Et si aucune date n'est mentionnée dans le roman – sauf celle du 18 septembre 1944, date de la fin du siège de Brest –, on peut facilement dater l'action entre août et octobre 1944. Témoignage sur la libération de la Bretagne, *O.K., Joe !* nous donne aussi à voir l'histoire post-Seconde Guerre mondiale, tant celle-ci a influencé sa construction. En effet, lorsqu'*O.K., Joe !* paraît, la question raciale fait l'objet de débats publics et les États-Unis « apparaissent comme les continuateurs des guerres coloniales et impérialistes » (p. 35). En 1976, le récit de Louis Guilloux ne peut donc passer pour une trahison des États-Unis et de son armée, ce qui aurait sans doute été le cas quelques années plus tôt, lorsque ces derniers étaient uniquement considérés comme les glorieux libérateurs de la France.

Grâce aux archives du fonds Guilloux, conservées à la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, Michèle Touret a pu mettre en valeur des variantes dans l'élaboration de l'ouvrage mais aussi des textes inédits, reproduits en annexes (p. 137-165). Sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de la vérité ou de fiction, Louis Guilloux raconte, par exemple, comment il a hébergé chez lui, au printemps 1944, une réunion du futur comité départemental de libération (CDL) (annexes C et D). Aussi, qu'il s'agisse de son rôle de témoin lors des scènes de tontes ou d'interprète lors des procès en cour martiale, le romancier s'interroge : à laisser faire dans le premier cas ou en participant dans le second, n'est-il pas le complice de ce qui est en train de se jouer (annexes G, I et K) ? Une incertitude empreinte de mélancolie qui caractérise *O.K., Joe !*

Le tout est agrémenté d'un livret iconographique de vingt-quatre pages mêlant documents officiels, correspondance, témoignages, photographie du CDL des Côtes-du-Nord mais aussi, au plus près de la plume de Louis Guilloux, des passages manuscrits non retenus dans la version finale du roman. On pourra regretter parfois le manque de précision dans le renvoi aux sources et aux annexes, mais rien qui vienne ternir ce bel ensemble, qui jette un regard neuf sur le roman et sa genèse, entre hésitations, ruminations et maturation.

Fabien LOSTEC

doctorant en histoire contemporaine, Université Rennes 2, Tempora-EA 7468

Christian BOUGEARD et François PRIGENT (dir.), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2016, 340 p.

L'ouvrage publié par les Presses universitaires de Rennes sous la direction de Christian Bougeard et François Prigent, intitulé *La Bretagne en portrait(s) de groupe*, est sous-titré de manière plus explicite, *Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*. Bien que la cible géographique soit en effet exclusivement la Bretagne historique, Loire-Atlantique comprise, le sujet de l'ouvrage se borne bel et bien à l'étude des enjeux, des avantages et des limites de la méthode prosopographique. On pourrait en effet concevoir un volume du même type embrassant le champ géographique de la Gascogne, de la Savoie, de l'Alsace – voire du Gâtinais ou de la Sologne. Mais puisque nous sommes en Bretagne, restons-y. L'ouvrage est la transcription d'un colloque organisé à Brest en juin 2014. Il se présente sous la forme d'un volume de 340 pages comprenant une partie introductive, elle-même divisée en trois points (nous verrons lesquels ci-dessous), une première partie consacrée à la prosopographie des élites politiques en Bretagne, une seconde (partie centrale à tous points de vue puisque le projet fut initialement organisé autour du *Dictionnaire Maitron Bretagne*) envisageant les mondes militants, c'est-à-dire ici les mondes *de* militants, de diverses natures ;